

COMMUNE DE CIRES LES MELLO

Département de l'Oise

Arrondissement de Senlis

Canton de Neuilly en Thelle



COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 NOVEMBRE 2012

L'an deux mil douze, le 13 novembre à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : mesdames et messieurs GUÉRINET Alain, TLEIK Marie-Claude, CABORDEL Hubert, JULIEN Michel, ANDIOLE Christiane, LEMAIRE André, MIGNOT Delphine, BAUDSON Claude, BOURGOIN Henri, DAUTOIS Jean-Claude, KLOECKNER René, SAMUEL Daniel, BASQUIN Béatrice, VANDEWALLE Bertrand, LEFEVRE Marie-Claude, MLYNARCZYK Barbara.

Procurations : Mme PRECHEY Monique à Mr GUÉRINET Alain,
Mme MABILEAU Corinne à Mr CABORDEL Huber,
Mme BAUDSON Virginie à Mr BAUDSON Claude,
Mme DEPREQC Frédérique à Mr JULIEN Michel,
Mr CHILTE David à M me TLEIK Marie-Claude,
Mme JAUBERT Suzanne à Mme BASQUIN Béatrice.

Etaient absents : Mrs MARTIN Gérard, GUIGONNET Cédric, MAITRE Michaël, DARTOIS Sylvain, Mme RAMELET Jacqueline.

Secrétaire de séance : Madame BASQUIN Béatrice.

CONSEIL MUNICIPAL : 1a/ Approbation du compte rendu de la séance du 19 septembre 2012

L'ensemble du conseil municipal ne formule aucune remarque et adopte le compte rendu par vingt voix pour et deux abstentions monsieur DAUTOIS Jean-Claude et madame MLYNARCZYK Barbara,

DELEGATIONS DU MAIRE

1/ **Démarches et actions depuis le 19 septembre 2012** : Le conseil municipal prend acte des actions menées par le maire au nom de la commune depuis le 19 septembre 2012.

CONSEIL MUNICIPAL ; 1b/ démission d'un conseiller municipal de la commission communale : Travaux et Voirie.

Monsieur Gérard MARTIN, conseiller municipal, membre de la liste « Ensemble, une volonté commune » en raison de ses obligations professionnelles a démissionné de la commission Travaux et Voirie. Le conseil municipal prend acte de cette décision

CONSEIL MUNICIPAL : 2/ Intégration d'un conseiller municipal dans la commission municipale Travaux et Voirie.

Suite à la démission de monsieur Gérard MARTIN de la commission municipale Travaux et Voirie, le conseil municipal, à l'unanimité, intègre monsieur CHILTE David au sein cette commission en qualité de membre.

FINANCES PUBLIQUES : 1/ Programmation 2013 : demande de subvention : a/ Travaux d'aménagement sécuritaire sur le CD929

Le Conseil Municipal afin de réaliser des aménagements sécuritaires sur le CD 929 dans la traversée de CIREZ-LES-MELLO et du Hameau du Tillet sollicite auprès de l'Etat une subvention d'un montant de 26 000 € au titre de la DETR.

b/ Mise en place d'un contrôle d'accès et d'un système de vidéo surveillance pour le complexe sportif et la salle polyvalente Ernest LESUR.

Le Conseil Municipal afin de mettre en place d'un contrôle d'accès et d'un système de vidéosurveillance d'une part pour le complexe sportif et d'autre part pour la salle polyvalente Ernest LESUR, sollicite auprès de l'Etat une subvention d'un montant de 8 111 € au titre de la DETR.

ASSOCIATIONS LOCALES : 1/ Ecole municipale des sports : mise en place d'un partenariat avec l'Amicale Sportive de Tir de Creil :

Suite aux jeux olympiques 2012 et l'obtention d'une médaille d'argent par Céline GOBERVILLE au tir au pistolet à 10 m le conseil municipal, décide de mettre en place l'activité tir au pistolet en collaboration avec l'Amicale Sportive de Tir de Creil et de signer la convention de partenariat.

ASSOCIATIONS LOCALES : 2/ USCM : attribution d'une subvention exceptionnelle :

Sur proposition de la commission municipale sport, culture et vie associative, le conseil municipal, par dix-neuf voix pour et trois voix contre accorde une subvention couvrant la totalité des frais d'arbitrage et de déplacements soit 2 150 € découlant des bons résultats des équipes seniors de l'U.S.C.M.

ASSOCIATIONS LOCALES : 3/ U.N.C. / Attribution d'une subvention exceptionnelle

Sur proposition de la commission municipale sport, culture et vie associative, le conseil municipal, par vingt et une voix pour et une abstention monsieur BOURGOIN Henri, accorde une subvention d'un montant de 132 € à l'UNC section de CIREZ LES MELLO pour participation aux frais de réception du congrès départemental des anciens combattants de l'OISE.

VIE LOCALE : 1/ Vente du patrimoine ancien par OISE HABITAT : logt type II

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la société Oise Habitat sise 4, Rue du Général Leclerc BP 102 à 60106 CREIL, pour la vente d'un logement vacant (n°2) au rez de chaussée du 9 bis rue de la mairie à CIREZ LES MELLO de type II d'une surface habitable de 48,38 m² pour un montant de 67 000 €.

VIE LOCALE : 1/ Vente du patrimoine ancien par OISE HABITAT : logt type I

Le conseil municipal, par vingt et une voix pour et une voix contre MLYNARCZYK Barbara, donne un avis favorable à la société Oise sise 4, Rue du Général Leclerc BP 102 à 60106 CREIL, pour la vente d'un logement vacant (n°7) au rez de chaussée du 9 bis rue de la mairie à CIREZ LES MELLO de type I d'une surface habitable de 31 m² pour un montant de 43 000 €.

COMMISSIONS MUNICIPALES : 1/ Commission municipale des Sports : cette commission rend compte de ces travaux portant sur le projet de fonctionnement du service des sports, culture et vie associative. Le conseil municipal prend acte.

2/ Commission Urbanisme et Voirie : Cette commission rend compte de ces travaux et de la réunion publique portant sur la mise en place du plan de circulation en centre-ville. Le conseil municipal prend acte.

3/ Commission consultative des sapeurs-pompiers volontaires : Le conseil municipal prend acte des travaux de cette commission qui ont portés principalement sur la gestion des effectifs et le renouvellement de matériel.

4/ Commission des Fêtes : Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de la commission municipale des fêtes au sujet de la modification du règlement de la salle Ernest LESUR portant sur la modification des horaires de remise et restitution des clefs qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013.

AFFAIRES SCOLAIRES : 1/ Classes de découverte : séjour à la neige 2012/2013 et participation financière :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'organiser du 16 mars au 29 mars 2012 en Savoie un séjour à la montagne pour les élèves de CM1 de l'école Jean de la Fontaine au chalet le Chenex et pour les élèves de CM1/CM2 du Tillet au chalet les Hermones et fixe le montant des participations financières comme suit :

Plein tarif pour les enfants en provenance de l'extérieur,

Ecole Jean de la Fontaine		Ecole primaire du Tillet	
5 mensualités	160,00 €	5 mensualités	162,86 €
1 mensualité de	161,02 €	1 mensualité de	162,88 €

½ tarif pour les enfants cirois

Ecole Jean de la Fontaine		Ecole primaire du Tillet	
5 mensualités	80,00 €	5 mensualités	81,43 €
1 mensualité de	80,51 €	1 mensualité de	81,44 €

PERSONNEL TERRITORIAL : 1/ Statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux : intégration des agents de la commune dans le Nouvel Espace Statutaire (NES) de la catégorie B.

Le conseil municipal à l'unanimité, acte la modification statutaire concernant le cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux applicable à compter du 1^{er} août 2012, et modifie le tableau des effectifs en conséquence.

INTERCOMMUNALITE : 1/ Compte rendu de la réunion du conseil communautaire du 17 octobre 2012.

Le conseil municipal prend acte des actions de la Ruraloise portant notamment sur une décision budgétaire modificative, la collecte des ordures ménagères, les modalités de fonctionnement du service d'accueil de loisirs sans hébergements et ses modes de financement, le Fond Régional d'Appui aux Pays de Picardie, et l'animation culturelle.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Marie-Claude TLEIK informe l'assemblée délibérante que 12 logements du lotissement NEXITY à Tillet ont été attribués pour le 29 novembre 2012 et qu'il est prévu une autre phase d'affectation la semaine prochaine.

Monsieur Jean-Claude DAUTOIS demande au sujet :

-du tri sélectif à puces si ce dernier est abandonné. Le maire et madame Marie-Claude TLEIK répondent négativement et précise que la première phase d'étude est achevée.

- la date de la prochaine réunion de la commission circulation. Le maire indique que cette date n'est pas encore arrêtée.

Monsieur Bertrand VANDEWALLE demande s'il est prévu un ramassage des sapins de Noël comme les années précédentes. Le maire et madame Marie-Claude TLEIK répondent affirmativement et précisent que ce ramassage aura lieu le 8 janvier 2013.

Fin de la séance à 23 h 11

Cires lès Mello, le 15 novembre 2012
Le maire,

Alain GUÉRINET